

cer, comme Ministre de Leurs Maj. Impériales, le Comte de Rosenberg, qui a demandé son rappel.

III. La Cour ne prenant part ni directement ni indirectement dans les discussions sur l'Amérique septentrionale, qui agitent celles de *Verfailles* & de *Londres*, ne souhaite que de les voir se réunir. C'est ce que les Ministres déclarent à la continuë à ceux de France & d'Angleterre, qui paroissent être toujours vûs d'un même bon œil dans les conférences qu'ils ont de tems en tems avec eux. Le Vicomte d'Aubertterre, qui est celui de France, leur a communiqué, de même qu'aux Ministres étrangers le *Projet de Réquisition*, que nous avons rapporté. Cette Pièce, comme on l'apprend, a aussi été distribuée à tous les Ministres de la Diète par l'Abbé le Maire. On a vû paroître ensuite la Réponse de l'Angleterre à ce Projet. L'un & l'autre ont été reçus d'une main égale par le Ministère. Mais tous les souhaits de la Cour ne tendent qu'à ce que l'Empire & les Etats de l'auguste Maison demeurent dans la tranquillité dont ils jouissent. Un Traité conclu le 16. Janvier entre la Grande-Bretagne & la Prusse, qui, quoiqu'il excite à bien des réflexions, porte sur un tel principe : Et il semble que d'autres événemens pacifiques en éclorront.

L'Empereur, en particulier, désirant que son Grand Duché de *Toscane* soit en concorde avec ses voisins, a fait savoir au Conseil de Régence à *Florence*, qu'il eut à ne point pousser les choses en avant par rapport à une contestation qui est survenuë avec les Lucquois, mais à les remettre sur le pied où elles avoient été anciennement, parce que ce Monarque étoit bien aise  
de